



Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des finances,
de la planification et du développement économique
Trente-neuvième réunion

Addis-Abeba (hybride), 17-19 mars 2021
Point 6 de l'ordre du jour provisoire**
Questions statutaires

Progrès dans la mise en œuvre des domaines prioritaires du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (Programme d'action d'Istanbul)

Examen régional du Programme d'action d'Istanbul

I. Sortie de la catégorie des pays les moins avancés et la crise du COVID-19 dans ces pays

1. Le présent rapport examine les progrès accomplis par les pays les moins avancés (PMA) dans la réalisation du Programme d'action en faveur des PMA pour la décennie 2011-2020 (Programme d'action d'Istanbul), qui vise à faire en sorte que la moitié des pays les moins avancés répondent aux critères de reclassement d'ici à 2021. En 2020, 46 pays ont été classés par les Nations Unies comme PMA, dont 33 (70 %) étaient des pays africains (tableau 1)². Pour qu'un pays soit éligible au reclassement, il doit atteindre au moins deux des seuils d'éligibilité³ lors de deux examens consécutifs (tableau 1). À ce jour, trois pays africains - le Botswana (1994), le Cabo Verde (2007) et la Guinée équatoriale (2017) - sont sortis de la catégorie des PMA. Sao Tomé-et-Principe devrait en sortir en 2024, tandis que l'Angola a demandé un nouveau report de l'examen pour son reclassement. Les PMA non africains qui sont sortis de la

* Nouveau tirage pour raisons techniques (5 février 2021).

** E/ECA/COE/39/1.

¹ Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, « Les pays les moins avancés en voie de développement. » Disponible à l'adresse : <http://unohrrls.org/about-ldcs/criteria-for-ldcs/>.

² *Rapport 2020 sur les pays les moins avancés : Des capacités productives pour la nouvelle décennie* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.21.II.D.2).

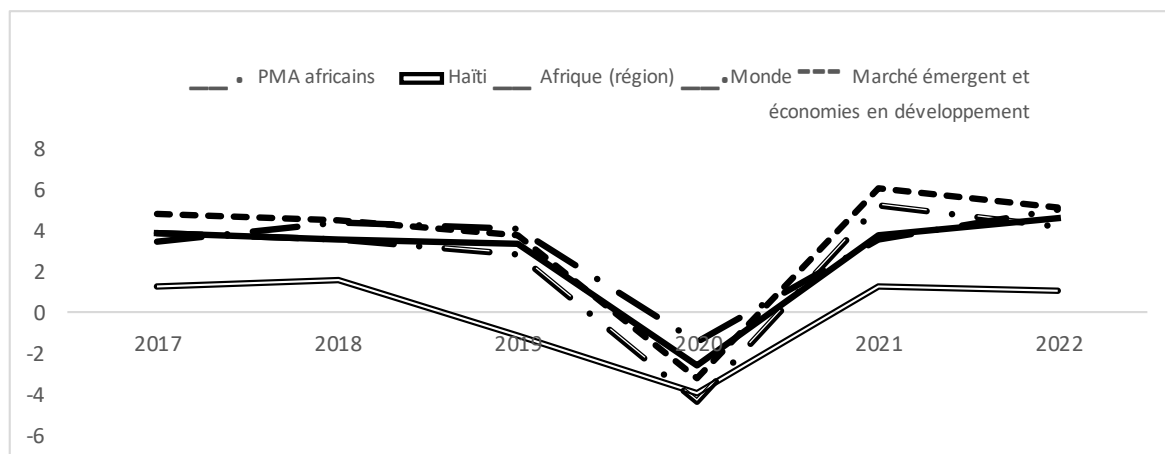
³ L'examen pluriannuel 2017-2020 du Comité des politiques de développement a proposé des modifications aux critères de reclassement. (Rapport du Comité des politiques de développement sur la vingt-deuxième session, 24-27 février 2020), *Documents officiels du Conseil économique et social, 2020, Supplément n° 13* (E/20/33).



catégorie des PMA sont les Maldives (2011), Samoa (2014) et Vanuatu (décembre 2020).

Figure I

Croissance du produit intérieur brut réel (variation annuelle en pourcentage)



Source: Fonds monétaire international, Data Mapper (janvier 2021). Disponible sur www.imf.org/external/datamapper/NGDP_RPCH@WEO/OEMDC/ADVEC/WEOWORLD.

2. La pandémie de COVID-19 pose un défi pour les perspectives de sortie de la liste des PMA, car les mesures d'endiguement et de confinement prises en réponse à la crise ont entraîné un ralentissement de l'activité économique mondiale et des récessions dans plusieurs pays. Les actions entreprises pour faire face à la pandémie ont perturbé les chaînes d'approvisionnement et ont freiné la demande des consommateurs, en particulier pour les voyages, le tourisme et les produits de base essentiels, y compris le pétrole brut. En conséquence, l'indice des cours des produits de base a baissé de 119,81 au deuxième trimestre de 2019 à 91,73 au même trimestre de 2020. L'indice des prix du pétrole aussi a baissé, passant d'un sommet de 152,50 à 71,84 durant la même période, avant de remonter légèrement à 97 au troisième trimestre 2020⁴. Les incertitudes résultant de la pandémie ont aussi entraîné une fuite des capitaux des marchés émergents vers les havres sûrs des pays développés.

3. L'effet global de cette évolution a été un ralentissement de la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel. Durant les trois années précédant la pandémie, les PMA africains ont enregistré une croissance moyenne régulière, quoique modeste, de leur PIB réel de 3,9 %, soit un peu plus que la moyenne mondiale de 3,4 % et la moyenne africaine de 3,5 %. Toutefois, en raison de la pandémie, le Fonds monétaire international prévoit que la croissance du PIB réel des PMA africains se contractera de 1,5 % en 2020, avant de rebondir à 3,7 % en 2021. La reprise prévue est presque la moitié de la prévision mondiale de 6 %. Par rapport aux PMA africains, des contractions plus sévères sont prévues pour l'Afrique (2,6 %) et l'économie mondiale (4,4 %) en 2020 (figure I).

⁴ Fonds monétaire international, « Système des cours des produits de base. » Disponible à l'adresse : <https://data.imf.org/?sk=471DDDF8-D8A7-499A-81BA-5B332C01F8B9&slid=1547557894971>.

Tableau 1
Résumé de la situation des PMA en Afrique et de Haïti

Pays	Année ajoutée	Revenu national brut par habitant, 2019, méthode de l'Atlas (dollars des États-Unis) ^a	Indice du capital humain ^b	Indice de vulnérabilité économique ^b	Population 2019, (millions) ^c
Angola*	1994	2 960	52,5	36,8	30,8
Bénin	1971	1 250	49,8	34,3	11,5
Burkina Faso	1971	780	42,9	38,2	19,8
Burundi	1971	280	38,5	44,5	11,2
Comores	1977	1 400	49,4	52,4	0,8
Djibouti	1982	3 310	58,0	36,3	1,0
Érythrée	1994	600 d	42,9	54,7	5,2
Ethiopie	1971	850	45,3	32,1	109,2
Gambie	1975	750	51,8	72,2	2,3
Guinée	1971	930	39,5	30,2	12,4
Guinée-Bissau	1981	820	41,7	52,4	1,9
Lesotho	1971	1 380	61,6	42,0	2,1
Libéria	1990	580	37,2	53,2	4,8
Madagascar	1991	520	54,5	37,8	26,3
Malawi	1971	380	52,5	47,1	18,1
Mali	1971	870	43,1	36,8	19,1
Mauritanie	1986	1 660	46,9	39,9	4,4
Mozambique	1988	490	45,8	36,7	29,5
Niger	1971	600	35,4	35,3	22,4
Ouganda	1971	780	50,2	31,7	42,7
République centrafricaine	1975	520	17,4	33,6	4,7
République démocratique du Congo	1991	530	41,9	27,2	84,1
République-Unie de Tanzanie	1971	1 080	56,0	27,9	56,3
Rwanda	1971	830	55,0	36,4	12,3
Sao Tomé-et-Principe**	1982	1 930	86,0	41,2	0,2
Sénégal	2000	1 460	57,1	33,4	15,9
Sierra Leone	1982	540	27,4	51,6	7,7
Somalie	1971	130 d	16,7	34,7	15,0
Soudan	1971	590	53,0	49,2	41,8
Soudan du Sud	2012	1 090d	25,8	55,6	11,0
Tchad	1971	700	22,1	52,4	15,5
Togo	1982	690	61,8	28,3	7,9
Zambie	1991	1 430	58,6	40,5	17,4
Haïti	1971	1 330	48,0	30,6	11,1
Seuil pour le reclassement (2018)		1 230	66,0	32,0	Total : 676,2

Sources : ^a Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (novembre 2019) ; ^b Comité des politiques de développement, Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (mars 2018) ; ^c World Population Prospects : révision de 2019, Division de la population de l'ONU (novembre 2019) ; ^d Division de statistique de l'ONU (novembre 2019).

Remarques : * Reclassement prévu en 2021 ; ** Reclassement prévu en 2024.

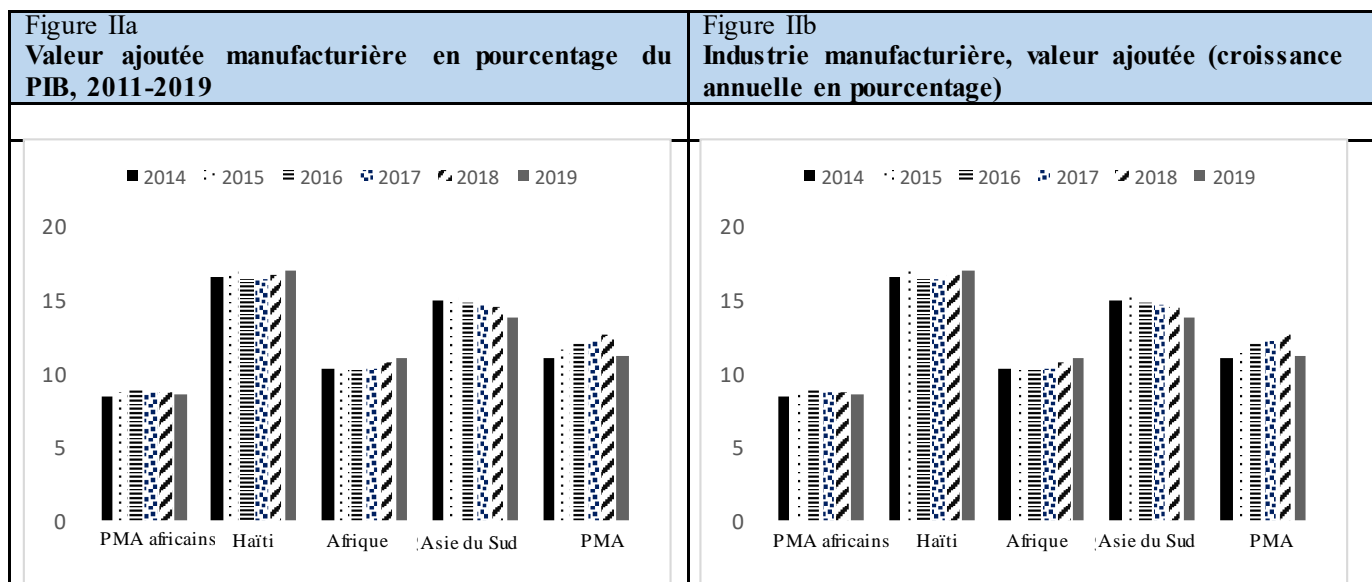
4. Outre le ralentissement de la croissance, la pandémie devrait annuler les progrès réalisés ces dernières années, en particulier dans les domaines de l'égalité des sexes, de la pauvreté et de la réduction des inégalités, compromettant ainsi les perspectives de réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030. L'incidence moyenne de la pauvreté devrait atteindre 35,2 %, entraînant 32 millions de résidents supplémentaires des PMA dans l'extrême pauvreté⁵.

⁵ Rapport 2020 sur les pays les moins avancés : Capacités productives pour la nouvelle décennie (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.21.II.D.2).

II. Progrès réalisés dans les domaines prioritaires

A. Capacités productives (production potentielle) et transformation structurelle

5. L'amélioration des capacités productives⁶ est essentielle pour améliorer la productivité et transformer structurellement les économies des PMA. Pourtant, comme le confirme l'indice des capacités productives de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED 2019a), les PMA africains ont des capacités productives et des niveaux de valeur ajoutée relativement faibles.

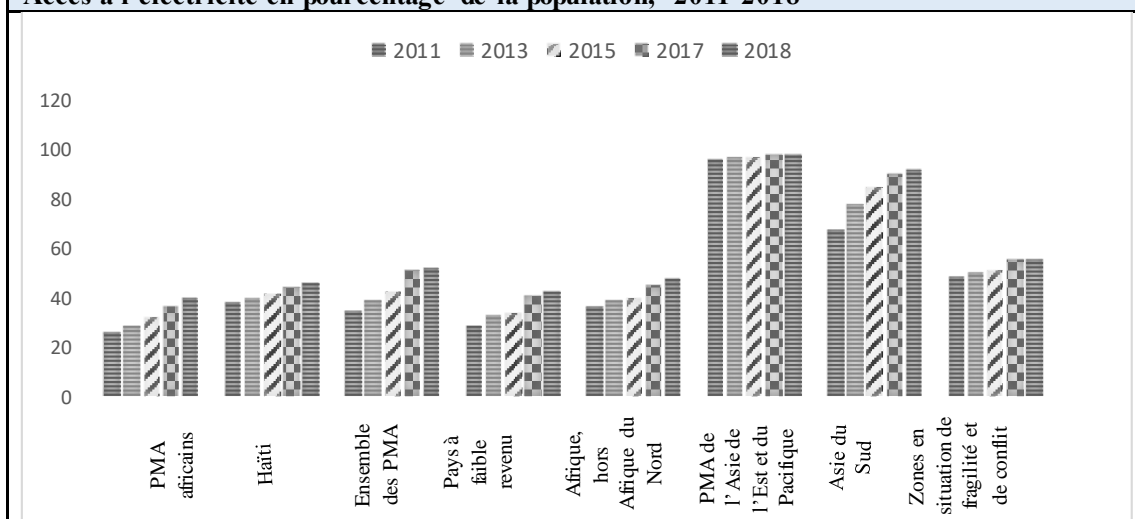


Source: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (janvier 2021).

6. Par exemple, en pourcentage du PIB, la valeur ajoutée manufacturière dans les PMA africains s'est élevée en moyenne à 8,7 % durant la période 2011-2019, contre 14,0 % pour l'Asie du Sud, 16 % pour Haïti, 10 % pour l'Afrique, hors Afrique du Nord, et 11 % pour l'ensemble des PMA (figure IIa). Fait remarquable, Haïti a maintenu une valeur ajoutée manufacturière de près de 17 % pendant près d'une décennie, alors que les pays d'Asie du Sud ont connu un déclin constant depuis 2015. Le taux de croissance de la valeur ajoutée manufacturière dans les PMA africains a ralenti dans la seconde moitié de la décennie. Après avoir atteint un pic de 6,8 % en 2015, il est retombé à 3,4 % en 2019. La croissance moyenne de la valeur ajoutée manufacturière pour l'ensemble des PMA est restée stable et a dépassé 7 % durant la dernière décennie, ce qui amène à penser à une amélioration rapide dans les PMA non africains en particulier (figure IIb).

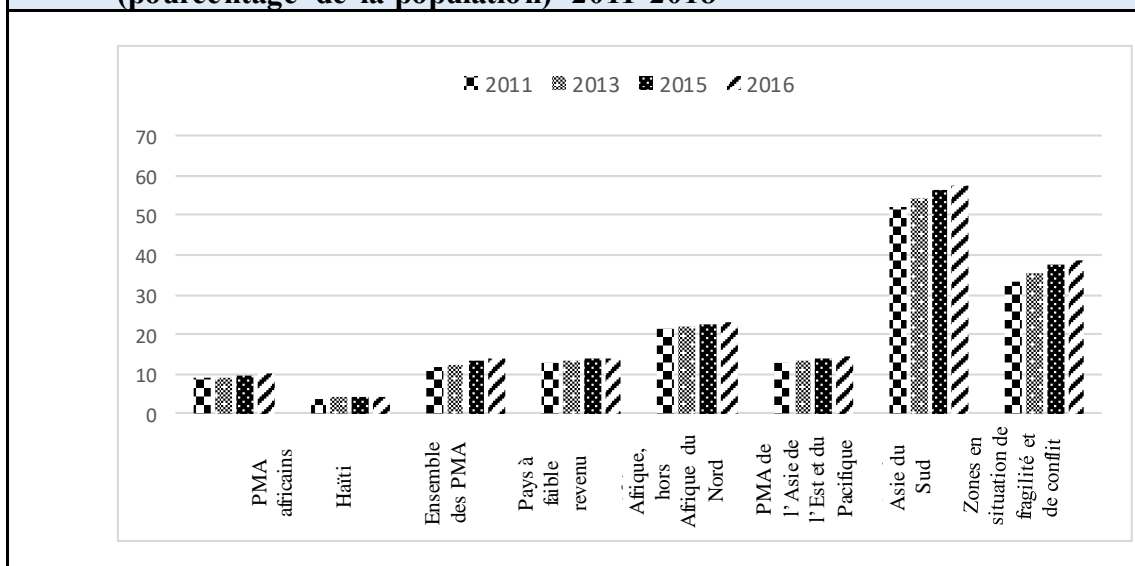
⁶ La capacité productive fait référence au capital physique, à la main-d'œuvre, aux ressources technologiques, institutionnelles et environnementales qui influencent l'efficacité et la compétitivité d'un pays en matière de production.

Figure IIIa
Accès à l'électricité en pourcentage de la population, 2011-2018



Source: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (janvier 2021).

Figure IIIb
Accès aux combustibles et aux techniques propres pour la cuisine (pourcentage de la population) 2011-2018



Source: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (janvier 2021).

Accès limité à l'énergie

7. L'accès à l'électricité est un important catalyseur du développement durable. En 2018, moins de la moitié de la population de l'Afrique, hors Afrique du Nord, avait accès à l'électricité. L'accès était encore plus limité pour les PMA africains. À l'exception des pays à faible revenu, les PMA africains ont des taux d'accès à l'électricité relativement faibles par rapport aux autres groupes de pays, y compris les pays en situation de fragilité et de conflit. L'accès à l'électricité dans les PMA africains a toutefois augmenté durant la dernière décennie, passant de 26 % en 2011 à 39 % en 2018 (figure IIIa). Par contraste avec ce qui se passe dans les PMA africains, l'accès à l'électricité en Asie de l'Est et dans le Pacifique a été en moyenne d'environ 97 % durant la

dernière décennie. En outre, l'Asie du Sud a enregistré une hausse de 24 points de pourcentage de l'accès à l'électricité entre 2011 et 2018.

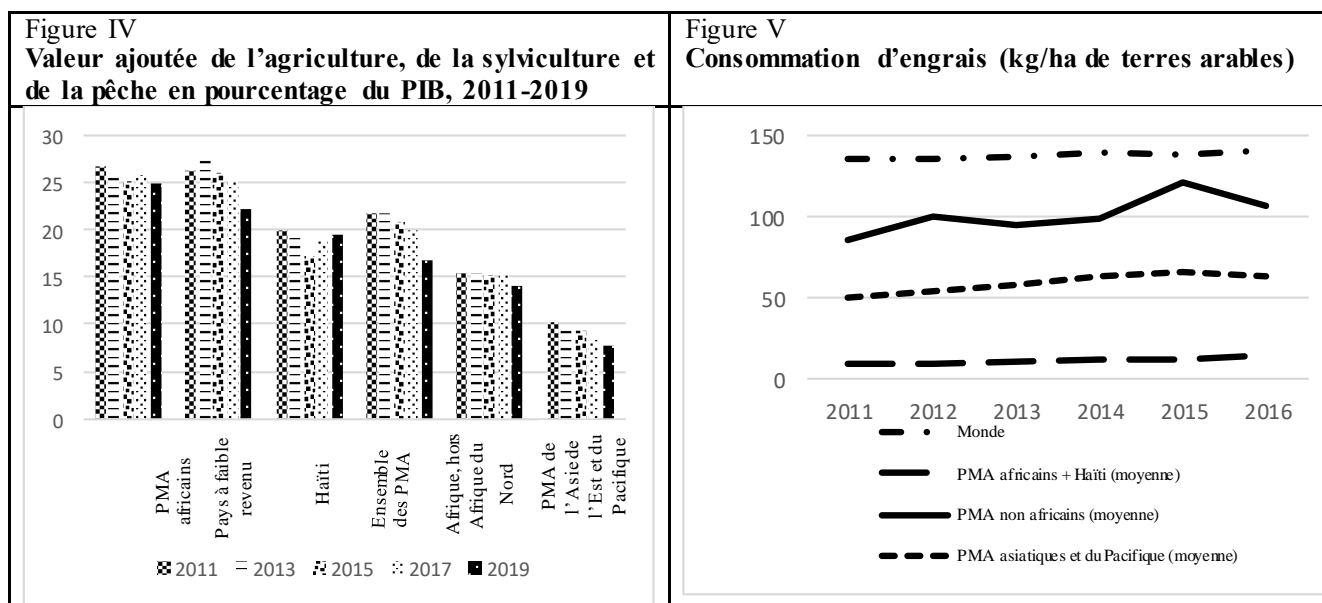
8. La transition vers l'énergie propre dans les PMA africains a progressé lentement. En 2019, seuls 10 % environ des PMA africains avaient accès à des combustibles et à des techniques de cuisson propres, contre 8,8 % en 2011. Ces chiffres sont comparativement inférieurs à ceux de l'ensemble des PMA, des pays à faible revenu et des pays en situation de fragilité et de conflit (figure IIIb).

B. Agriculture, sécurité alimentaire et développement rural

1. Faible transformation structurelle

9. La transformation structurelle est associée à une diminution de la part du secteur agricole dans le PIB et à une augmentation correspondante de la part des secteurs manufacturier et des services dans le PIB. Par rapport à d'autres groupes de pays, les PMA africains n'ont guère réussi à réduire la part de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture dans le PIB. En 2019, la part du PIB de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (25 %) dans les PMA africains était supérieure à celle de tous les autres groupes de pays, y compris les pays à faible revenu (22 %), l'ensemble des PMA (16,7 %) et l'Asie de l'Est et le Pacifique (7,8 %). En outre, les chiffres de 2019 pour les PMA africains ne représentent qu'une baisse de 2 points de pourcentage par rapport à 2011, ce qui donne à penser que les parts relativement élevées du PIB agricole dans cette catégorie de PMA sont restées inchangées (figure IV).

10. L'Asie de l'Est et le Pacifique ont des parts de PIB agricole qui sont inférieures à la moitié des parts des PMA africains. Ces tendances donnent à penser que la transformation structurelle des économies des PMA africains progresse très lentement. Les changements structurels sont induits par les augmentations de productivité dans le secteur agricole, qui facilitent la libération des ressources inutilisées, y compris la main-d'œuvre, au profit des secteurs manufacturier et des services. Dès lors, les pays africains doivent améliorer leurs capacités productives pour accélérer la transformation de leurs économies.



Source: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (janvier 2021).

11. La productivité agricole est liée à l'utilisation optimale des engrais. L'utilisation d'engrais dans les PMA africains et en Haïti a augmenté de 50 %,

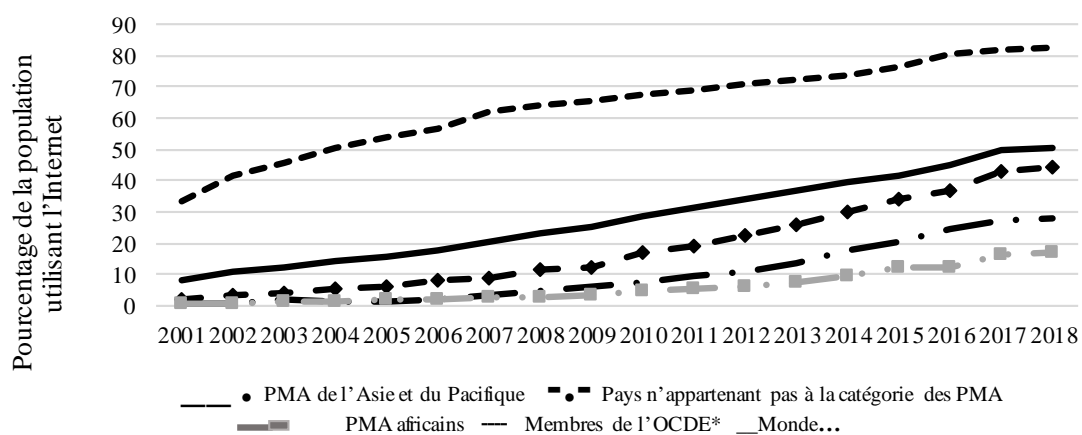
passant de 10 kg/ha de terres arables en 2011 à 15 kg/ha en 2016 ; il reste que ce groupe de pays est celui qui utilise le moins d'engrais par rapport aux autres régions (figure V). En comparaison, les PMA non africains ont consommé en moyenne 106,8 kg d'engrais par hectare de terres arables en 2016. La faible utilisation d'engrais dans les PMA africains peut être due au coût prohibitif des engrais pour les petits exploitants agricoles en Afrique, hors Afrique du Nord, qui occupent environ 80 % de l'ensemble des exploitations agricoles et contribuent jusqu'à 90 % de la production alimentaire (FAO, 2013). Des subventions ciblées sur les engrais dans les PMA africains pourraient améliorer l'accès aux engrais et accroître la productivité du secteur.

2. Accès limité à l'Internet

12. Malgré certains progrès, les PMA africains n'atteindront pas l'objectif du Programme d'action d'Istanbul d'un accès universel à l'Internet au plus tard en 2020. Si l'accès de ce groupe de pays a plus que triplé - de 4,67 % de la population en 2010 à 17,11 % en 2018 (figure VI), les niveaux sont très faibles : quatre personnes sur cinq dans les PMA africains n'ont pas accès à l'Internet. Ceci est particulièrement préoccupant à l'ère du COVID-19, où l'accès à l'Internet est fondamental pour toutes les formes d'interaction sociale et économique. Ces données masquent toutefois des variations substantielles dans l'accès à l'Internet, allant d'un maximum de 55,7 % à Djibouti à un minimum de 1,3 % en Érythrée. Les trois premiers PMA africains (plus Haïti) en termes d'accès à l'Internet en 2018 étaient Djibouti (55,7 %), le Sénégal (46 %) et le Soudan (30,87 %). Les trois derniers étaient l'Érythrée (1,31 %), la Somalie (2 %) et le Burundi (2,67 %). Les PMA africains doivent accroître leurs investissements pour atteindre l'objectif d'accès universel du Programme d'action d'Istanbul.

Figure VI

Pourcentage de la population utilisant l'Internet



* OCDE [Organisation de coopération et de développement économiques] :

Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (décembre 2020).

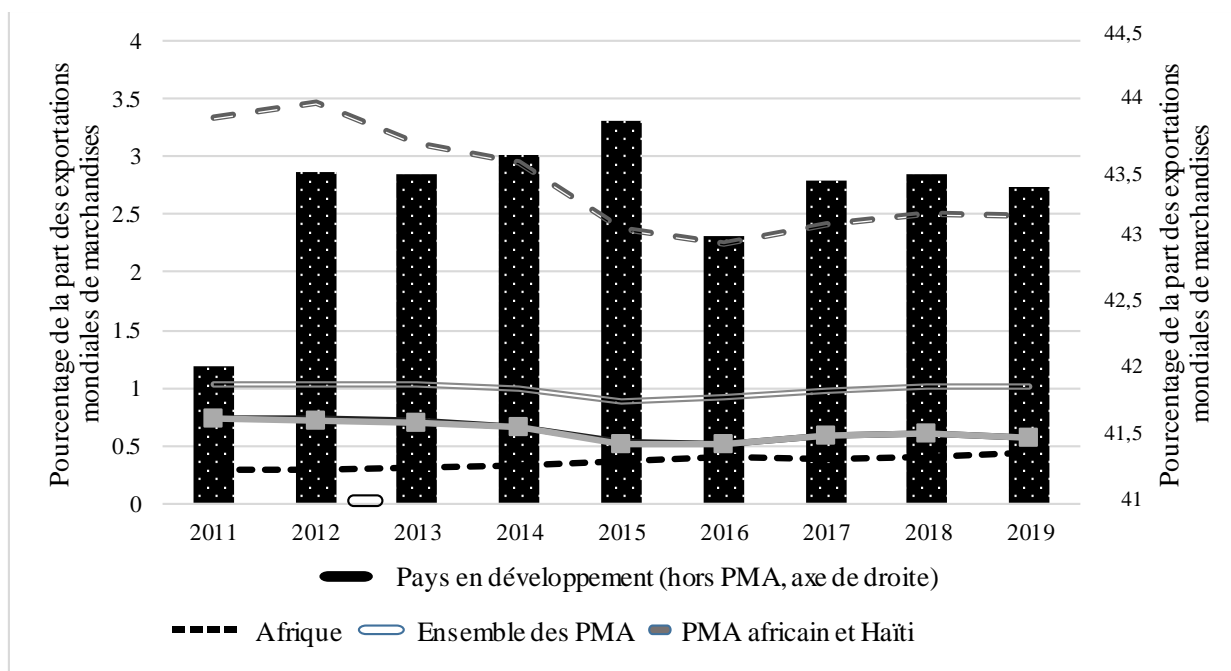
C. Commerce et produits de base

1. Diminution de la part des exportations

13. La part des exportations des PMA reste stagnante, à 1 %, sur la période 2011-2019, une légère baisse étant observée en 2014-2015 à la suite de l'effondrement des cours des produits de base (figure VII). Durant la période 2011-2019, la part des exportations des PMA africains a légèrement diminué, passant de 0,72 en 2011 à 0,56 en 2019. En revanche, la part correspondante

des pays asiatiques les moins avancés a augmenté, passant de 0,29 en 2011 à 0,43 en 2019. La demande des exportations des PMA devrait chuter de 10-20 %, ce qui pourrait aggraver encore les déficits des comptes courants, qui devraient augmenter fortement, passant de 4,6 % de leur PIB combiné en 2019 à 6,8 % en 2020.

Figure VII
Part des exportations des PMA, 2011-2019



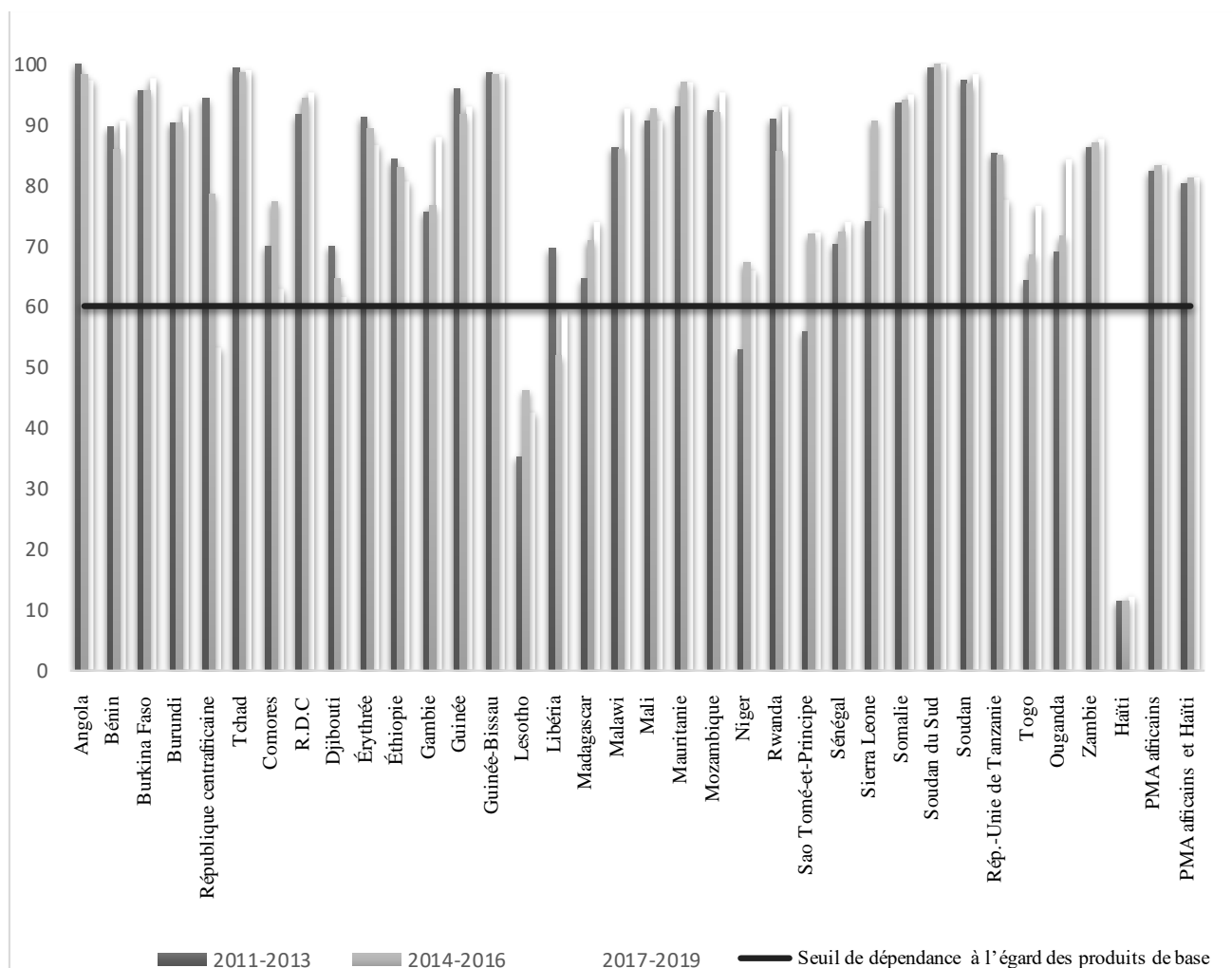
Source : UNCTADstat (décembre 2020).

2. Un niveau élevé de dépendance à l'égard des produits de base

14. La dépendance à l'égard des produits de base accroît la vulnérabilité aux chocs extérieurs en raison de la forte volatilité des produits primaires. La diversification des exportations et la valeur ajoutée sont essentielles pour réduire la dépendance à l'égard des produits de base. Cependant, en 2011, seuls trois pays (Haïti, Lesotho et Sao Tomé-et-Principe) n'étaient pas dépendants des produits de base⁷, et ce nombre est passé à 6 en 2019 (Comores, Djibouti, Lesotho, Libéria, République centrafricaine et Haïti). Durant la période 2011-2019, seuls 6 des 33 PMA africains (Angola, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, République centrafricaine et République-Unie de Tanzanie) ont enregistré une diminution de leur dépendance à l'égard des produits de base (figure VIII).

⁷ Selon la CNUCED (2019b), un pays est dépendant des produits de base lorsque plus de 60 % de ses exportations totales de marchandises sont composées de produits de base.

Figure VIII
Part des exportations de produits de base dans le total des exportations de marchandises, en pourcentage, 2011-2019

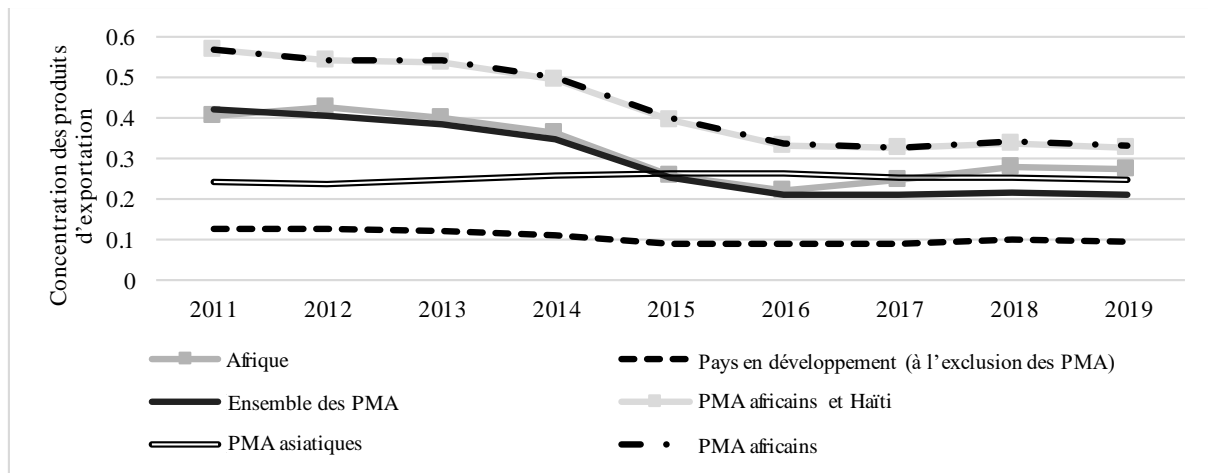


Source : UNCTADstat (décembre 2020).

3. Des exportations de produits primaires plus diversifiées

15. En dépit de leur dépendance continue à l'égard des produits de base, les PMA africains diversifient leurs exportations de produits de base. Durant la période 2011-2019, la concentration des exportations a fortement diminué pour tous les PMA, à l'exception de ceux d'Asie. En dépit des niveaux relativement élevés, la concentration des produits dans les PMA africains a sensiblement diminué, passant de 0,56 en 2011 à 0,33 en 2019 (figure IX). En revanche, les PMA d'Asie sont restés stagnants, à 0,24. Cette tendance donne à penser que les PMA africains diversifient leurs exportations de produits de base. Cependant, pour progresser dans la chaîne de valeur, les pays africains doivent investir dans la valeur ajoutée, y compris dans le secteur manufacturier.

Figure IX
Concentration des produits d'exportation dans certains groupes de pays, 2011-2019



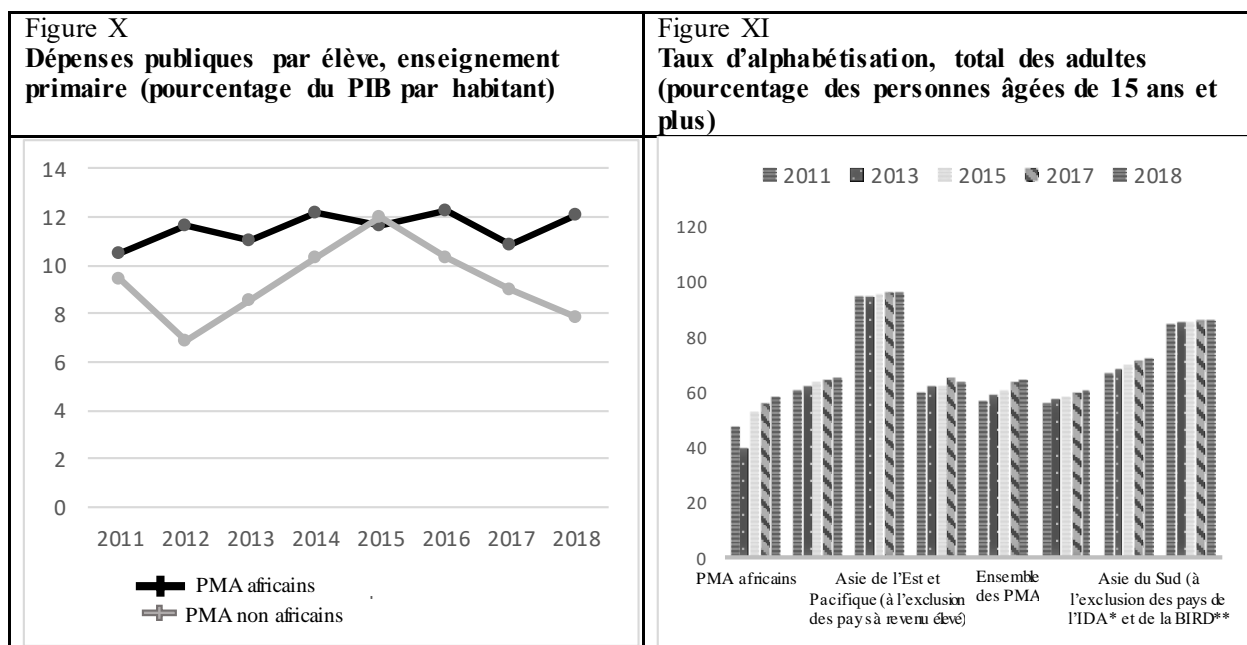
Source : UNCTADstat (décembre 2020).

D. Développement humain et social

16. L'indice de développement humain classe les pays en trois catégories de développement humain : faible, moyen ou élevé. À l'exception de l'Angola et de la Zambie, qui se situent dans la catégorie « développement humain moyen », tous les autres PMA africains (et Haïti) se situent dans la catégorie « faible développement humain. » Le Soudan du Sud, en revanche, est le seul pays à avoir connu un recul de l'indice de développement humain au cours du Programme d'action d'Istanbul.

1. Des dépenses publiques relativement élevées pour l'enseignement primaire

17. Entre 2011 et 2018, les dépenses publiques consacrées aux élèves du primaire ont augmenté de 1,6 point de pourcentage pour les PMA africains et ont diminué dans les mêmes proportions pour les PMA non africains (figure X). En moyenne, les PMA africains consacrent environ 11,8 % de leur PIB par habitant aux élèves du primaire (2011-2018). Ce chiffre se compare favorablement à celui des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire d'Asie de l'Est (12,8 %), mais il est inférieur à la moyenne mondiale de 15 %. En excluant le chiffre aberrant de Djibouti, à 37 %, on réduit les dépenses des PMA africains à 10 % du PIB par habitant. Toutefois, ce pourcentage est encore relativement plus élevé que celui des PMA non africains (9,3 %). Outre Djibouti, le Niger (21 %), le Lesotho (21 %), le Burkina Faso (19 %) et Sao Tomé-et-Principe (16 %) figurent parmi les PMA africains qui dépensent le plus pour l'enseignement primaire. Dans la partie inférieure du spectre, on trouve le Soudan du Sud (4 %), l'Ouganda (5,9 %), le Rwanda (5,9 %) et le Tchad (6,1 %).



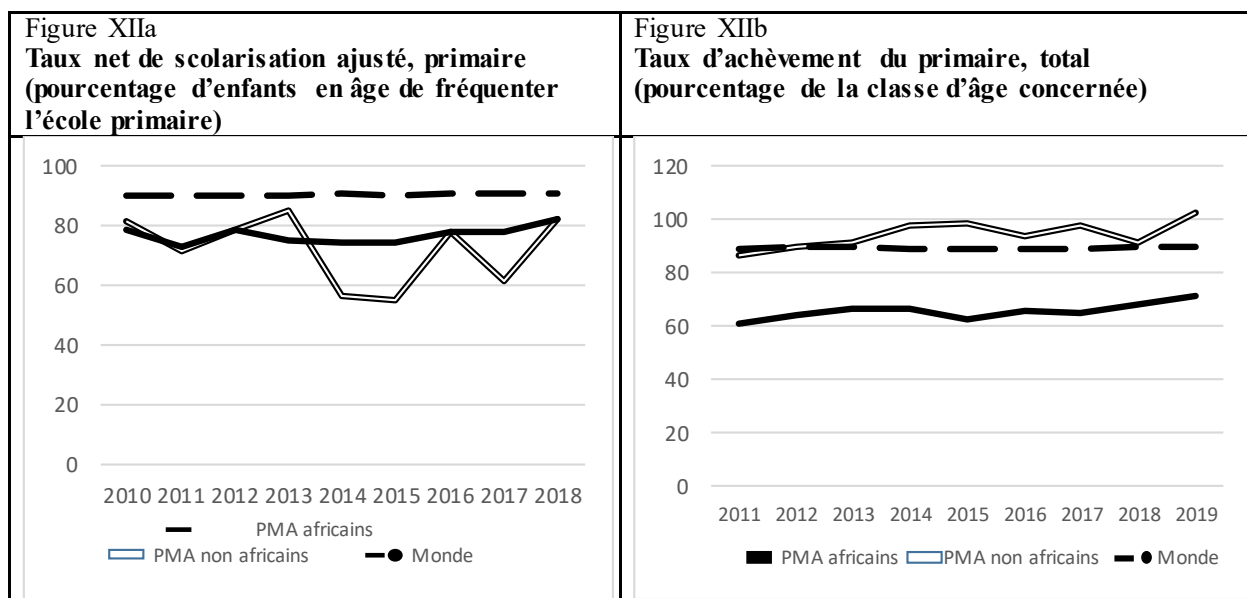
* IDA [Association internationale de développement].

** BIRD [Banque internationale pour la reconstruction et le développement].

Source : Données de la base de données : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Dernière mise à jour le 16 décembre 2020.

2. Faible taux d'alphabétisation

18. Le taux d'alphabétisation moyen dans les PMA africains a augmenté d'un point de pourcentage en moyenne annuelle durant la période de huit ans (2011-2018) et est à la traîne pour tous les groupes de pays, y compris les pays à faible revenu. En 2018, le taux d'alphabétisation moyen des PMA africains était de 58 %, contre 65 % pour l'ensemble des PMA, 61 % pour les pays à faible revenu et la moyenne mondiale de 86,5 %. Le chiffre des PMA africains masque toutefois de grandes variations d'un pays à l'autre. Sur la base de la moyenne 2011-2018, Sao Tomé-et-Principe (91 %) et la Zambie (87 %) ont un taux d'alphabétisation de 85 % ou plus, tandis que le Tchad (24 %), la Guinée (32 %), le Niger (32,8 %), le Mali (33 %) et le Soudan du Sud (34 %) ont un taux d'alphabétisation inférieur à 35 %. Aucune donnée n'est disponible pour la Somalie et Djibouti (figure XI).



Source : Données de la base de données : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Dernière mise à jour le 16 décembre 2020.

3. Augmentation des taux nets de scolarisation dans le primaire

19. Après une baisse dans la première moitié de la décennie, le taux net de scolarisation dans le primaire dans les PMA africains a augmenté de façon constante, passant de 74 % en 2015 à 82 % en 2018, et s'est établi en moyenne à 78 % pendant cette période. Les PMA non africains ont connu une augmentation beaucoup plus forte des taux de scolarisation dans le primaire durant cette période et ont rattrapé leurs homologues africains en 2018. Le taux de scolarisation pour les PMA africains s'est élevé en moyenne à 78 % durant la période 2015-2018, contre 68 % pour les PMA non africains. Les PMA africains qui ont les meilleurs résultats durant la période 2015-2018 sont la Sierra Leone (98,4 %), le Bénin (97 %), le Rwanda (97 %) et Madagascar (97 %).

4. Des taux d'achèvement du primaire relativement faibles

20. Les taux d'achèvement du primaire dans les PMA africains ont également augmenté régulièrement, passant de 61 % en 2011 à 71 % en 2019. Toutefois, à l'exception des pays à faible revenu (65 %), les résultats de 2019 sont bien inférieurs aux taux correspondants des PMA non africains (102 %), des pays à faible revenu d'Asie de l'Est et du Pacifique (99 %) et d'Asie du Sud (90 %) (figure XIIIb). Sao Tomé-et-Principe (89 %), la Zambie (84 %), le Togo (84 %) et le Lesotho (83 %) sont les PMA africains qui affichent les taux d'achèvement les plus élevés.

5. De bons progrès en matière de parité hommes-femmes

21. En moyenne, la parité garçons-filles dans les écoles primaires et secondaires des PMA africains est passée de 0,90 % en 2010 à 0,97 % en 2018. Les résultats de 2018 sont équivalents à ceux des PMA non africains, mais dépassent les chiffres correspondants pour l'Afrique, hors Afrique du Nord (0,93), et les pays à faible revenu (0,89). Sur la base des chiffres moyens pour la période 2010-2018, l'Angola (0,7), le Tchad (0,69) et le Soudan du Sud (0,67) présentent des écarts relativement importants entre les sexes, tandis que le Sénégal (1,06), le Lesotho (1,05), la Mauritanie (1,03), la République-Unie de Tanzanie (1,02), le Rwanda (1,02) et Sao Tomé-et-Principe (1,01) présentent des écarts supérieurs à 1. En effet, les filles sont plus nombreuses que les garçons à être scolarisées dans ces pays.

6. Des dépenses de santé relativement faibles

22. Les dépenses de santé par habitant peuvent donner des indications sur la solidité du système de santé d'une nation. Les données pour la période 2011-2018 donnent à penser que la moyenne des dépenses de santé annuelles par habitant de 444 dollars dans les PMA africains est faussée par les niveaux extrêmement élevés au Libéria, qui a atteint une moyenne de 1 024 dollars sur la période 2011-2018. L'exclusion du Libéria de la liste réduit la moyenne des dépenses de santé par habitant des PMA africains pour 2011-2018 à 120 dollars, soit 9 % de la moyenne mondiale de 1 024 dollars, et moins que les chiffres correspondants pour l'ensemble des PMA (166 dollars), Haïti (146 dollars) et les pays en situation de fragilité et de conflit (284 dollars). En dehors du Libéria, le Soudan (282 dollars), le Lesotho (264 dollars), la Sierra Leone (242 dollars) et Sao Tomé-et-Principe (196 dollars) sont les PMA africains qui dépensent le plus par habitant en moyenne pour les soins de santé. En revanche, les dépenses de santé sont relativement faibles, en moyenne, en République démocratique du Congo (30 dollars), en République centrafricaine (47 dollars) et en Éthiopie (60 dollars).

7. Amélioration substantielle des accouchements assistés par du personnel de santé qualifié

23. L'accès à des accoucheuses qualifiées dans les PMA africains est passé de 53 % en 2011 à 70 % en 2018. Dans les PMA africains où les dépenses de santé par habitant sont élevées (plus de 196 dollars par habitant), 70 % ou plus des naissances sont assistées par des professionnels qualifiés. Il s'agit de Sao Tomé-et-Principe (92,5 %), du Lesotho (77,9 %), du Soudan (77,5 %) et de la Sierra Leone (70,6 %). En dépit de dépenses de santé extrêmement élevées, seulement 61 % des naissances au Libéria ont été assistées par du personnel de santé qualifié durant la période 2011-2018 (Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde).

8. Accélération des progrès dans la réduction de la mortalité des moins de 5 ans

24. Le taux de mortalité des moins de 5 ans a diminué dans toutes les régions. Dans les PMA africains, le taux pour 1 000 naissances vivantes a chuté de 27,5 %, passant de 98,6 en 2010 à 71 en 2019. Les PMA non africains aussi ont connu une baisse de 27 %, mais ont enregistré des taux de mortalité des moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes (37,5 en 2019) bien inférieurs à ceux de leurs homologues africains. Les baisses ont été plus importantes dans la deuxième moitié de la décennie (2015-2019) que dans la première. Dans la catégorie des PMA africains, Sao Tomé-et-Principe (36), le Rwanda (45), l'Érythrée (47) et le Malawi (59) avaient les taux de mortalité des moins de 5 ans les plus bas sur la base de la moyenne 2015-2019. L'Asie de l'Est et le Pacifique (à l'exclusion des pays à revenu élevé) ont enregistré en moyenne 16 décès pour 1 000 naissances vivantes durant la période 2015-2019.

9. Accès limité à l'eau et à l'assainissement

25. Un médiocre accès à l'eau potable et à l'assainissement de base contribue à de mauvais résultats sanitaires et, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, peut sérieusement compromettre les efforts visant à ralentir le taux de transmission du virus. En moyenne, l'accès aux services d'eau potable de base pour la population des PMA africains (et Haïti) a légèrement augmenté, passant de 56,4 % en 2011 à 60,8 % en 2017. L'accès aux services d'assainissement de base a aussi connu de modestes améliorations, passant de 25,5 % en 2011 à 29,5 % en 2017. En revanche, en 2017, 82,2 % de la population des PMA non africains avaient accès à l'eau potable de base, tandis que 62,2 % avaient accès à l'assainissement. L'accès à des installations de base pour le lavage des mains, notamment à l'eau et au savon, est essentiel pour endiguer la propagation du virus du COVID-19. En 2017, seuls 17 % de la population des PMA africains

avaient accès à des installations de lavage des mains, contre 48 % pour les PMA non africains, 25 % pour l'Afrique, hors Afrique du Nord, et 38 % pour les pays en situation de fragilité et de conflit.

10. L'autonomisation des femmes

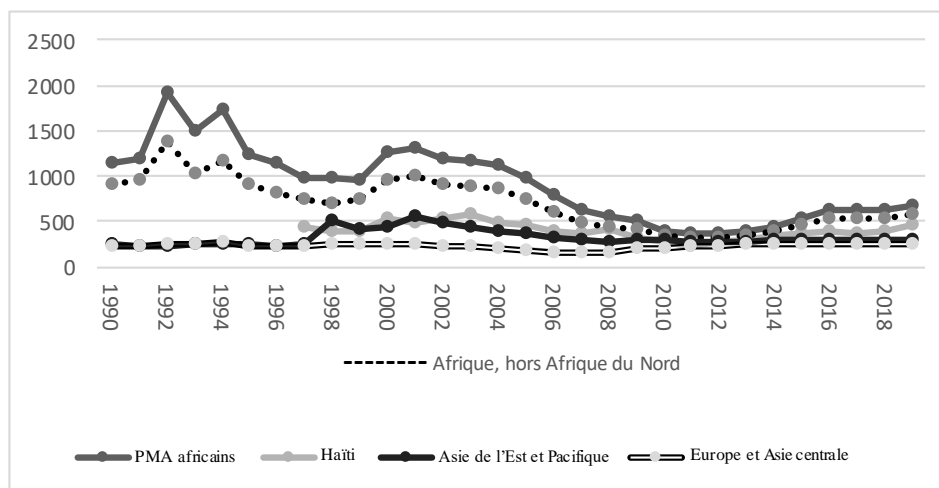
26. Avec 21,4 % en 2015-2018, la représentation des femmes dans les parlements des PMA africains (et d'Haïti) est légèrement supérieure à celle des PMA non africains, supérieure à celle des PMA d'Asie-Pacifique et légèrement supérieure au taux moyen de représentation des membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (24,1 %). Il existe des différences substantielles entre les pays, et cet indicateur est très variable dans les PMA africains (et en Haïti), des pays comme le Rwanda (62,6 %) et le Sénégal (42,3 %) ayant les taux de représentation des femmes les plus élevés dans les parlements nationaux durant la période 2015-2018 (Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde, novembre 2019).

E. Crises multiples et autres défis émergents

27. Les PMA sont confrontés à de multiples crises et à des défis émergents, notamment des taux de pauvreté élevés, les inégalités, les changements climatiques, une mauvaise gouvernance et des institutions fragiles, et des niveaux d'endettement élevés, qui pourraient entraîner l'insolvabilité.

Figure XIII

Dette brute des administrations publiques, en pourcentage des recettes fiscales moyennes



Source : Calculs de la CEA basés sur Kose et autres (2017).

Risque accru de surendettement

28. Les PMA africains sont confrontés à un risque disproportionné de surendettement. Avant la pandémie, 5 des 8 pays en situation de surendettement⁸ et 10 des 13 pays à haut risque de surendettement⁹ étaient des PMA africains¹⁰. Alors que les PMA africains ont considérablement réduit leur dette publique en proportion des recettes fiscales, passant d'un maximum de 2 000 % en 1992 à 316 % en 2012, la tendance s'est inversée depuis lors et

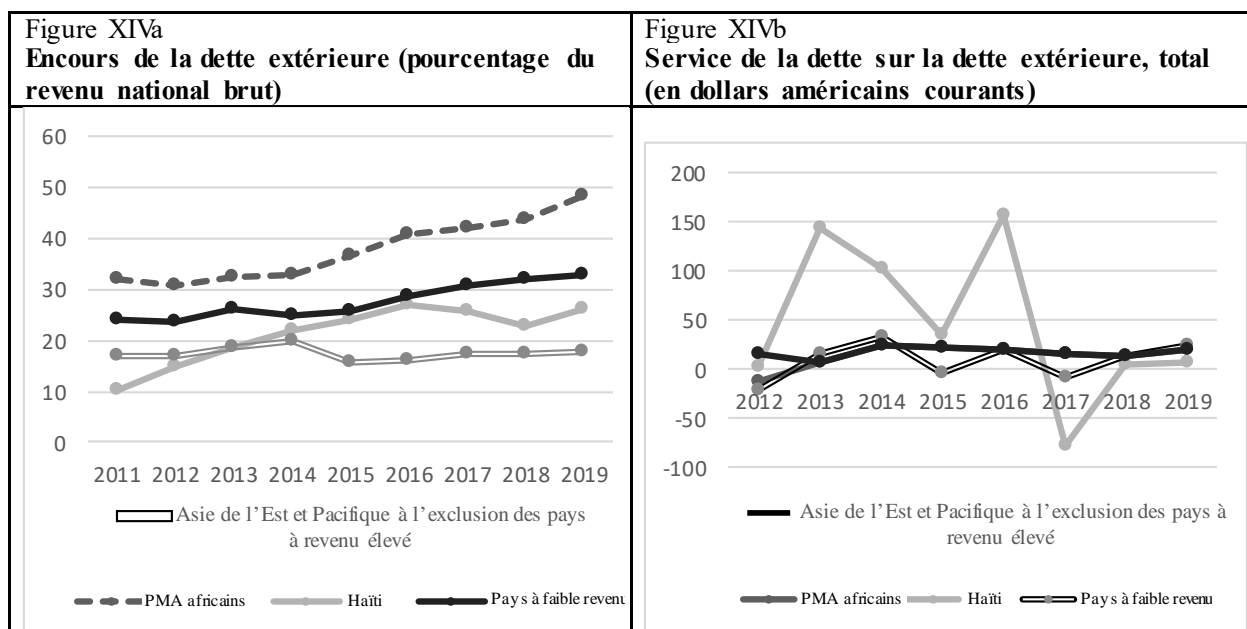
⁸ Le Mozambique, Sao Tomé-et-Principe, le Soudan, le Soudan du Sud et la Somalie.

⁹ Angola, Burundi, Djibouti, Éthiopie, Mauritanie, République centrafricaine, Sierra Leone, Tchad et Zambie.

¹⁰ Reinhart et Rogoff (2014), les résultats indiquent que l'Algérie a été en défaut de paiement de 1991 à 1997 ; la République démocratique du Congo l'a été en 1970, 1975 et 1985 ; l'Égypte l'a été de 1980 à 1991, puis en 1995 ; le Maroc l'a été de 1983 à 1992 et en 1999 ; le Nigeria l'a été en 1972, 1983, et de 1986 à 1987 ; le Kenya l'a été en 1990 ; le Soudan du Sud l'a été en 1976 et la Tunisie l'a été en 1991.

s'accroîtra probablement au fur et à mesure de l'évolution de la pandémie (figure XIII). Les paiements du service de la dette représentaient environ 20 % de la dette extérieure des PMA africains en 2019. En Haïti, ce chiffre était de 150 % en 2016.

29. En réponse à la pandémie de COVID-19, l'Initiative de suspension du service de la dette du G20 a spécifiquement ciblé les pays les plus pauvres du monde pour les aider.



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (janvier 2021).

30. Au 7 décembre 2020, 21 PMA africains avaient signé un protocole d'accord pour accéder à l'Initiative de suspension du service de la dette. L'Initiative reportera jusqu'à 3,92 milliards de dollars de paiements au titre du service de la dette de ces PMA africains, ce qui représente environ 14 % de leur PIB total et 88 % des 4,9 milliards de dollars qui reviendront aux pays africains sous forme d'épargne. Mais il faudra davantage de ressources pour payer l'encours croissant de la dette des PMA africains, qui représentait 48 % de leur revenu national brut en 2019 (figure XIVa).

F. Mobiliser des ressources financières pour le développement et le renforcement des capacités

31. La mobilisation rapide et efficace des ressources intérieures et extérieures est essentielle pour aider les PMA à atteindre une prospérité accrue. Les investissements étrangers directs (IED) restent une source majeure de financement pour les PMA ; toutefois, ces flux ont été affectés par la pandémie de COVID-19 et on estime qu'ils devraient diminuer d'environ 30 à 40 % en 2020 à l'échelle mondiale.

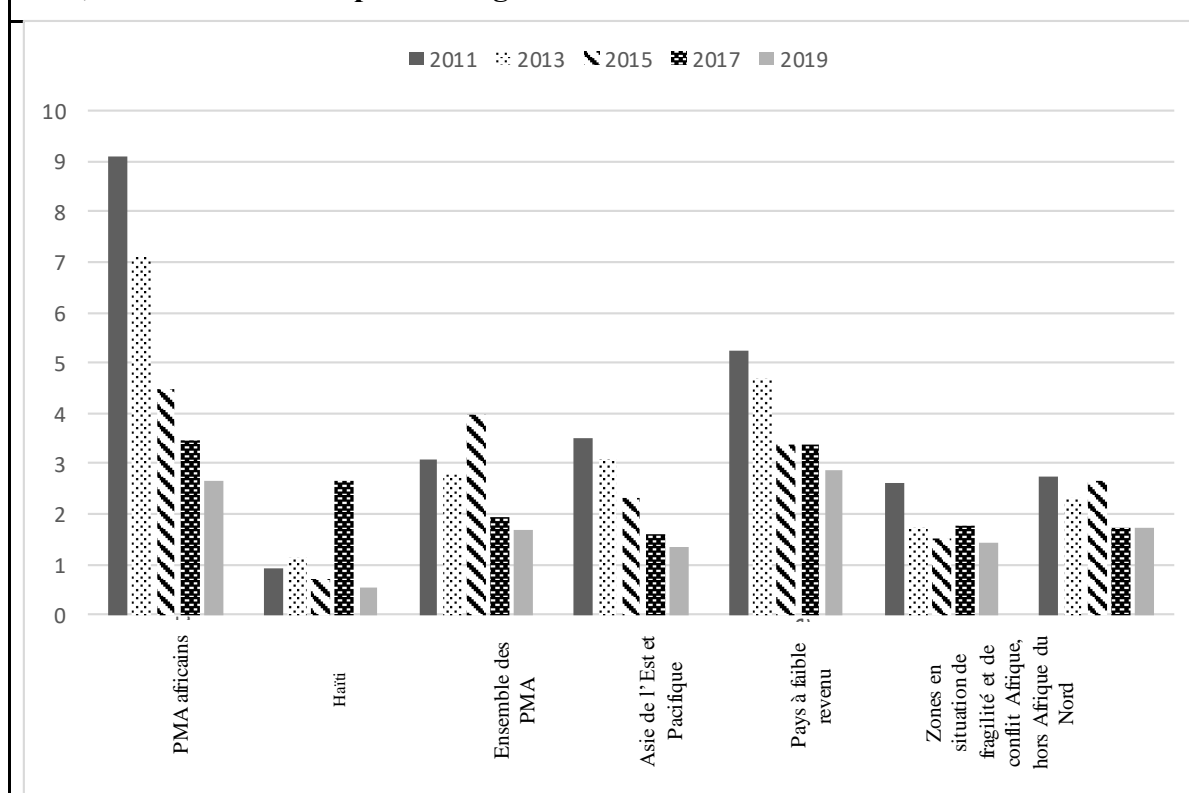
1. Diminution des entrées nettes d'investissements étrangers directs

32. Même avant la pandémie, les flux nets d'IED vers les PMA africains étaient en forte baisse, passant de 9 % du PIB en 2011 à 2,6 % en 2019. Les flux vers les PMA africains dépassent la moyenne de l'ensemble des PMA, mais sont inférieurs aux flux correspondants vers les pays à faible revenu. Les pays en situation de fragilité et de conflit ont les entrées nettes d'IED les plus faibles. Et en dépit d'un pic de 2,6 % du PIB en 2015, les flux d'IED vers Haïti ont été

inférieurs à 1 % du PIB durant la dernière décennie. L'inversion de la tendance négative des IED dans les PMA sera plus difficile à l'ère du COVID-19, en raison de la très forte incertitude quant aux perspectives de reprise mondiale (figure XV).

33. Les envois de fonds aussi vers les PMA devraient diminuer d'un cinquième en 2020, une contraction encore plus forte étant prévue dans les pays d'Asie du Sud (Haïti, Népal, Yémen et Kiribati) et d'Afrique subsaharienne¹¹.

Figure XV
IED, entrées nettes en pourcentage du PIB



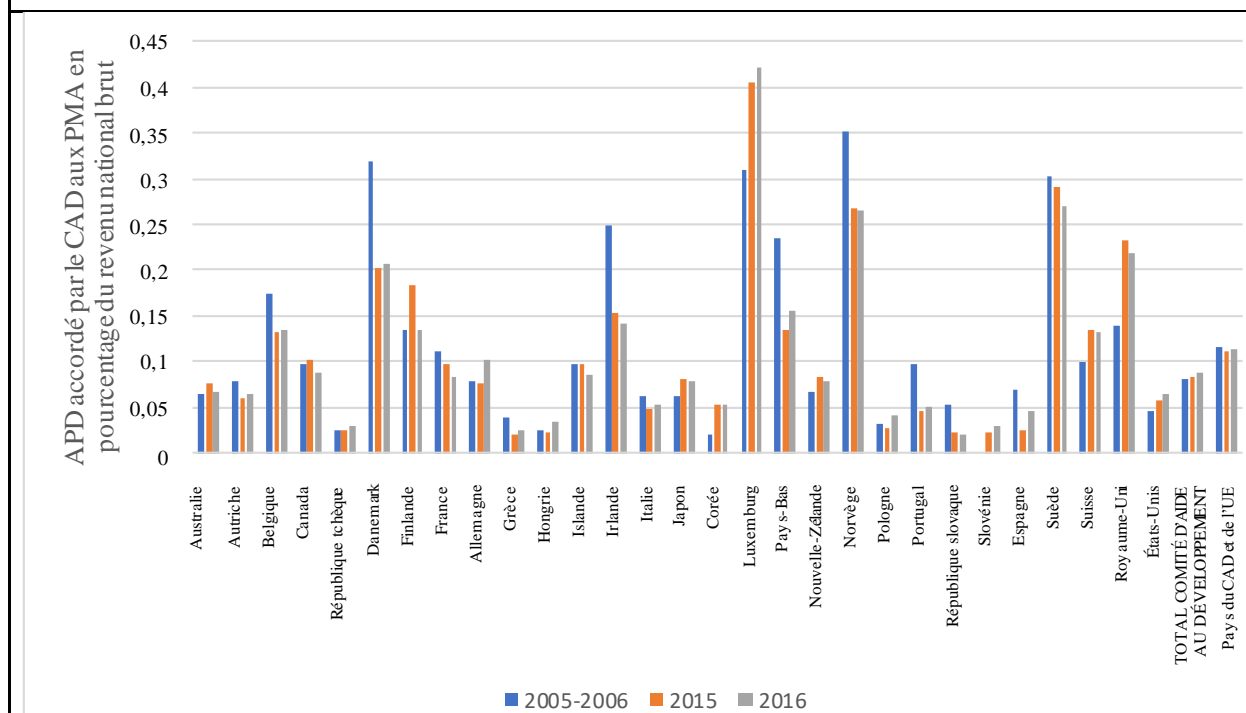
Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (janvier 2021).

2. Diminution des flux d'aide publique au développement

34. L'aide publique au développement (APD) accordée aux pays en développement s'élevait à 105 milliards de dollars en 2018, soit 4 % de moins que le montant de l'année précédente (109,8 milliards de dollars) (OECD.Stat, 2021) (figure XVI).

¹¹ Rapport 2020 sur les pays les moins avancés : Capacités productives pour la nouvelle décennie (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.21.II.D.2).

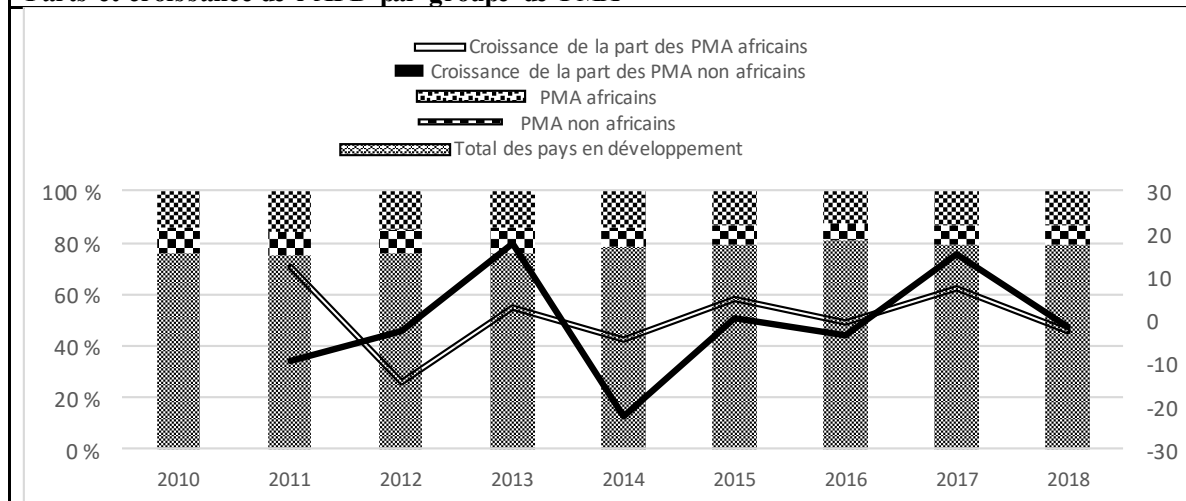
Figure XVI
APD en proportion du revenu national brut par les membres du Comité d'aide au développement (CAD)



Source : OCDE 2018.

35. Les PMA ont vu leur part de l'APD totale diminuer depuis 2010, passant de 12,6 % à 9,6 % entre 2010 et 2018. Ce déclin est associé à une forte baisse de la croissance de l'APD, en particulier aux PMA africains depuis 2014. L'APD aux PMA africains a augmenté de 0,4 % en 2011-2014, mais a diminué de 0,9 % sur la période 2015-2018. En revanche, en dépit d'une baisse moyenne de 2 % (2011-2014) à 0,5 % (2015-2018), la croissance moyenne de l'APD dans les PMA non africains est restée positive durant les deux périodes (figure XVII).

Figure XVII
Parts et croissance de l'APD par groupe de PMA



Source : OECD.Stat. Voir <https://stats.oecd.org/>. Consulté le 18 janvier 2021.

G. Bonne gouvernance à tous les niveaux

36. Il est essentiel d'améliorer la gouvernance des PMA africains pour accroître les ressources mobilisées au niveau national, optimiser l'efficacité de l'utilisation des ressources publiques, attirer les investissements étrangers et renforcer la sécurité et la stabilité politique.

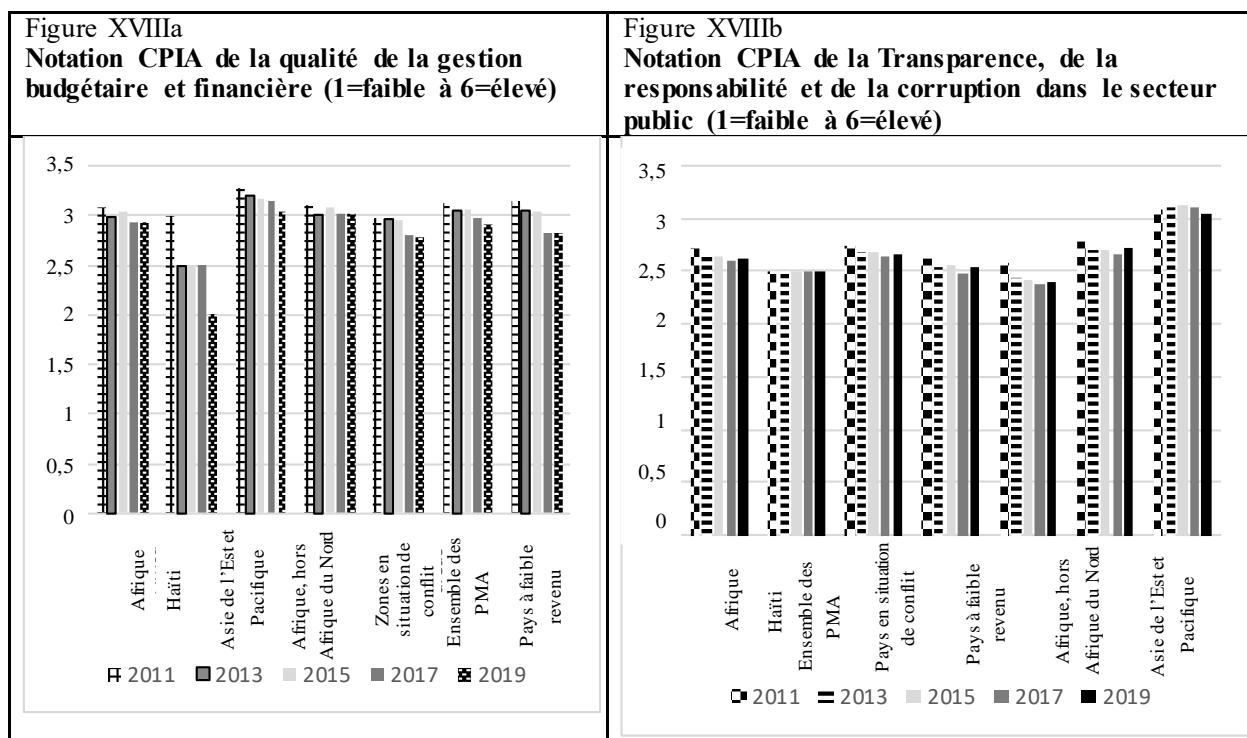
37. Une architecture de gouvernance politique faible sape la démocratie et peut alimenter l'instabilité. De même, la fragilité des institutions de gouvernance économique contribue à la fraude fiscale, y compris les flux financiers illicites. On estime que l'Afrique perd 50 milliards de dollars par an à cause des flux financiers illicites, ce qui équivaut à : une fois et quart le financement annuel de 39 milliards de dollars nécessaire pour atteindre l'objectif 4 de développement durable en Afrique ; les trois quarts de son déficit annuel de financement de la santé, estimé à 66 milliards de dollars ; enfin, un tiers des 130 à 170 milliards de dollars supplémentaires nécessaires chaque année pour financer les projets d'infrastructure en Afrique¹².

Détérioration du bilan de la gouvernance

38. Le rapport 2020 de la Fondation Mo Ibrahim sur la gouvernance africaine révèle un déclin des progrès globaux pour la première fois en une décennie, en raison d'une détérioration de la sécurité et de l'État de droit dans certains pays africains. L'Angola et la Somalie, tous deux des PMA, sont restés en bas de la liste, malgré des améliorations constantes. La Somalie a amélioré son score en matière de gouvernance depuis 2010, grâce notamment à l'amélioration des infrastructures et à l'égalité des sexes, mais elle est restée au bas de l'échelle en raison des problèmes de sécurité posés par les militants d'al-Shabaab. La pandémie met à l'épreuve les systèmes de gouvernance déjà fragiles des PMA africains. Par exemple, les transitions politiques ont été retardées dans des pays comme l'Éthiopie, où les élections ont été reportées en raison de la pandémie de COVID-19. En outre, dans certains pays, la pandémie a mis en évidence des déficits de gouvernance liés à une mauvaise gestion financière, à la violation des droits de l'homme et à l'impunité des forces de sécurité déployées prétendument pour maintenir la paix et l'ordre public (Union africaine et Programme des Nations Unies pour le développement, 2020).

39. Au-delà de la gouvernance politique, la gouvernance économique est aussi essentielle pour améliorer l'efficacité de la mobilisation et de l'utilisation des ressources publiques. Cela est particulièrement vrai dans le contexte de contraintes budgétaires dues à la pandémie, qui a accru la pression sur les gouvernements pour qu'ils apportent un soutien fiscal à de larges segments de la société dont les moyens de subsistance ont été affectés par les mesures de confinement. La notation de la Banque mondiale pour l'évaluation des politiques et des institutions nationales (CPIA) révèle que, durant la période 2011-2019, la qualité de la gestion budgétaire et financière dans les PMA africains est passée de 3,1 à 2,9, soit une performance identique à celle de l'ensemble des PMA. Les pays d'Asie de l'Est et du Pacifique (à l'exclusion des pays à revenu élevé) ont obtenu un score relativement plus élevé (3) pour cet indicateur, mais cela représente une baisse par rapport au score de 3,3 en 2011. Le score de 2 d'Haïti est le plus bas de l'année 2019 et représente une baisse par rapport au score de 3 de 2018 (figure XVIIIa). Les performances en matière de transparence et de reddition des comptes aussi se sont détériorées par rapport à 2011 pour tous les groupes de pays (figure XVIIIb).

¹² *Rapport économique sur Afrique 2020 : Financement novateur pour le développement du secteur privé en Afrique* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.20.II.K.2).



Source: Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (janvier 2021).

III. Recommandations de politique générale pour la reprise

40. La pandémie de COVID-19 représente un danger clair et actuel pour les perspectives de sortie des PMA africains de la liste des PMA. La pandémie a encore réduit la marge de manœuvre budgétaire déjà limitée des PMA africains, qui se caractérisait par une diminution des apports d'APD et d'IED et un risque accru de surendettement.

41. Les effets à long terme de la pandémie pourraient réduire encore les investissements, perturber le commerce mondial et les chaînes d'approvisionnement, et prolonger la récession mondiale. Afin d'atténuer les effets néfastes de la pandémie, les PMA africains auront besoin à court terme d'une augmentation des liquidités à des taux préférentiels, afin d'accroître les liquidités et de prévenir la menace imminente d'insolvabilité.

42. À moyen et à long terme, des ressources supplémentaires - notamment par de nouvelles allocations de droits de tirage spéciaux, la recapitalisation des banques multilatérales de développement et la restructuration de la dette - seront nécessaires pour financer la reprise dans les PMA africains, qui devrait être fondée sur les objectifs de développement durable et de transformation structurelle. Dans ce contexte, il est aussi nécessaire d'intensifier les investissements dans la relance et les technologies vertes pour renforcer la croissance, créer des emplois décents et accélérer le commerce intrarégional, grâce à la mise en œuvre effective de la Zone de libre-échange continentale africaine. Ces mesures devraient être soutenues par des réformes politiques et des systèmes de gouvernance renforcés, en particulier dans le domaine de la gestion des ressources publiques et de la transparence en matière de dette publique.

43. Les mesures de la politique de transformation structurelle pourraient viser à accroître la productivité agricole, à accélérer la création de valeur ajoutée et à améliorer les capacités productives, notamment par la numérisation

et l'innovation technologique appuyées par la banque de technologie. Dans ce contexte, il sera essentiel de stimuler les investissements dans les secteurs productifs, tels que les infrastructures (notamment les technologies de l'information et de la communication, l'énergie et les routes), les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre (notamment l'agriculture et le tourisme) et le capital humain (en particulier l'éducation et la santé). Alors que les PMA se préparent à prendre part à la cinquième conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, il convient de mettre davantage l'accent sur la mobilisation des moyens de mise en œuvre de ces priorités.

Références

Banque mondiale (2021). Indicateur du développement dans le monde. Disponible à l'adresse : <https://databank.worldbank.org/source/international-debt-statistics>.

Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement UNOHRLLS, 2020.

Building productive capacities to enhance structural transformation in Landlocked Developing Countries (LLDCs), New York : ONU.

CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) (2019a. Enhancing productive capacity through services, New York : Nations Unies.

_____ (2019b). État de la dépendance aux produits de base 2019. Genève.

Kose, M. Ayhan, Sergio Kurlat, Franziska Ohnsorge et Naotaka Sugawara (2017). A Cross-Country Database of Fiscal Space. Policy Research Working Paper, No. 8157. Washington, D.C. : Banque mondiale. Disponible à l'adresse : <https://documents.worldbank.org/curated/en/601211501678994591/pdf/WPS8157.pdf>.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2013). Soutenir les petits exploitants agricoles en Afrique. New York : FAO.

Reinhart, Carmen, et Kenneth Rogoff (2014). [This Time is Different: A Panoramic View of Eight Centuries of Financial Crises](#). *Annals of Economics and Finance*, Society for AEF, vol. 15, No. 2, pages 215-268, novembre.

Union africaine et Programme des Nations Unies pour le développement (2020). L'impact de l'épidémie de COVID-19 sur la gouvernance, la paix et la sécurité dans la Corne de l'Afrique. Briefing régional. Addis-Abeba.
